Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Kulturhuef asbl,
ayant son siège social à l'adresse 54, rte de Trèves
L-6793 Grevenmacher,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F2422,
(à biffer si non applicable), représentée par Mme Liane Felten (présidente),
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Felten Liane
Fonction: présidente
Date: 22.09.2022
Cachet:

Nom: REITZ JEAN
Fonction: vice-président

kultur huef

Kulturhuef asbl
54 route de Trèves
L-6793 Grevenmacher
+352 26 74 64 1
www.kulturhuef.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture